

Le 30 septembre 2020

# ÉTATS FINANCIERS DU FONDS NORREP NCM





KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.  
205 5<sup>th</sup> Avenue SW  
Bureau 3100  
Calgary (Alberta)  
T2P 4B9  
Téléphone (403) 691-8000  
Télécopieur (403) 691-8008  
www.kpmg.ca

## RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux porteurs de parts du Fonds Norrep NCM :

### ***Opinion***

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds Norrep NCM, qui comprennent :

- les états de la situation financière au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019;
- les états du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

ci-après, les « états financiers ».

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds Norrep NCM au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

### ***Fondement de l'opinion***

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers* » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants du Fonds Norrep NCM conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



### ***Autres informations***

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport de la direction sur le rendement du fonds qui doit être déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de la direction sur le rendement du fonds qui doit être déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

### ***Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers***

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Fonds Norrep NCM à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Fonds Norrep NCM ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Fonds Norrep NCM.

### ***Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers***

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.



L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Fonds Norrep NCM;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Fonds Norrep NCM à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date



de notre rapport des auditeurs. Des événements ou des situations futurs pourraient par ailleurs amener le Fonds Norrep NCM à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*KPMG A.R.L. / S.E.N. C.R.L.*

Comptables professionnels agréés

Calgary, Canada

Le 10 décembre 2020

# FONDS NORREP NCM

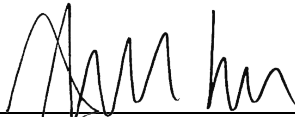
États de la situation financière

*(en dollars canadiens, sauf pour le nombre de parts en circulation)*

| Aux   | 30 septembre<br>2020 | 30 septembre<br>2019 |
|---|----------------------|----------------------|
| <b>Actifs</b>   |                      |                      |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie   | 2 981 230            | 6 152 413            |
| Dividendes à recevoir   | 50 140               | 113 139              |
| Intérêts à recevoir   | –                    | 259                  |
| Actifs du portefeuille vendus   | –                    | 317 113              |
| Parts émises  | –                    | 6 998                |
| Placements, à la juste valeur par le biais du résultat net  | 37 816 009           | 39 972 403           |
| <b>Total des actifs</b>   | <b>40 847 379</b>    | <b>46 562 325</b>    |
| <b>Passifs</b>  |                      |                      |
| Charges à payer (note 7)  | 103 300              | 122 900              |
| Parts rachetées   | 29 764               | 154 764              |
| <b>Total des passifs (à l'exclusion de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables)</b> | <b>133 064</b>       | <b>277 664</b>       |
| <b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>  | <b>40 714 315</b>    | <b>46 284 661</b>    |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables   |                      |                      |
| Série A   | 36 974 961           | 42 396 287           |
| Série F   | 1 950 068            | 2 705 473            |
| Série R   | 1 789 286            | 1 182 901            |
| Parts rachetables en circulation (note 6)   |                      |                      |
| Série A   | 1 137 115            | 1 287 507            |
| Série F   | 57 437               | 79 297               |
| Série R   | 51 243               | 34 165               |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part                                     |                      |                      |
| Série A   | 32,52                | 32,93                |
| Série F   | 33,95                | 34,12                |
| Série R   | 34,92                | 34,62                |

Voir les notes aux états financiers.

Au nom du conseil d'administration de Gestion d'actifs NCM,

  
\_\_\_\_\_  
Alex Sasso

  
\_\_\_\_\_  
Keith Leslie

# FONDS NORREP NCM

États du résultat global

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

*(en dollars canadiens)*

|  | 2020        | 2019        |
|--|-------------|-------------|
| Revenus de dividendes  | 630 427     | 961 832     |
| Intérêts aux fins de distribution  | 56 519      | 154 310     |
| Revenus tirés du prêt de titres  | 8 289       | 61          |
| Profit net (perte nette) sur les placements à la juste valeur par le biais du résultat net |             |             |
| Profit net réalisé (perte nette réalisée) sur les placements                               | (1 480 821) | (986 357)   |
| Variation nette de la plus-value (moins-value) latente de la juste valeur des placements   | 911 857     | (1 202 720) |
| Total des revenus (pertes) de placement  | 126 271     | (1 072 874) |
| Frais de gestion (note 7)  | 759 235     | 964 372     |
| Frais d'administration (note 7)  | 69 919      | 82 061      |
| TVH/TPS  | 47 436      | 64 283      |
| Coûts d'opérations   | 37 492      | 76 404      |
| Droits de garde et frais de tenue de compte  | 37 222      | 39 158      |
| Services informatiques   | 16 655      | 19 400      |
| Frais juridiques et droits de dépôt  | 15 800      | 24 212      |
| Honoraires d'audit   | 13 736      | 16 850      |
| Honoraires pour services fiscaux et autres honoraires                                      | 11 326      | 6 914       |
| Comité d'examen indépendant  | 7 701       | 6 957       |
| Autres   | 6 359       | 10 835      |
| Total des charges d'exploitation   | 1 022 881   | 1 311 446   |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables     | (896 610)   | (2 384 320) |
| Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (note 6)            |             |             |
| Série A  | (909 348)   | (2 346 577) |
| Série F  | (118 181)   | (94 182)    |
| Série R  | 130 919     | 56 439      |
| Variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part (note 6)  |             |             |
| Série A  | (0,76)      | (1,64)      |
| Série F  | (1,69)      | (1,15)      |
| Série R  | 2,49        | 2,27        |

Voir les notes aux états financiers.

# FONDS NORREP NCM

États de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

|  | Toutes les séries |             | Série A     |             | Série F     |           | Série R     |           |
|--|-------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-----------|-------------|-----------|
|  | 2020              | 2019        | 2020        | 2019        | 2020        | 2019      | 2020        | 2019      |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de l'exercice    | 46 284 661        | 57 144 070  | 42 396 287  | 54 229 755  | 2 705 473   | 2 914 315 | 1 182 901   | –         |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables | (896 610)         | (2 384 320) | (909 348)   | (2 346 577) | (118 181)   | (94 182)  | 130 919     | 56 439    |
| Opérations attribuables aux porteurs de parts rachetables                              |                   |             |             |             |             |           |             |           |
| Émission de parts  | 2 048 006         | 1 559 662   | 81 020      | 114 220     | 465 821     | 246 131   | 1 501 165   | 1 199 311 |
| Réinvestissement des distributions   | –                 | 3 103 697   | –           | 2 897 159   | –           | 159 568   | –           | 46 970    |
| Montant versé au rachat  | (6 721 742)       | (9 762 504) | (4 592 998) | (9 346 988) | (1 103 045) | (342 667) | (1 025 699) | (72 849)  |
|  | (4 673 736)       | (5 099 145) | (4 511 978) | (6 335 609) | (637 224)   | 63 032    | 475 466     | 1 173 432 |
| Distributions déclarées  |                   |             |             |             |             |           |             |           |
| Du profit net réalisé sur les placements   | –                 | (3 375 944) | –           | (3 151 282) | –           | (177 692) | –           | (46 970)  |
|  | –                 | (3 375 944) | –           | (3 151 282) | –           | (177 692) | –           | (46 970)  |
| Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de l'exercice     | 40 714 315        | 46 284 661  | 36 974 961  | 42 396 287  | 1 950 068   | 2 705 473 | 1 789 286   | 1 182 901 |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables, par part                              |                   |             |             |             |             |           |             |           |
| Du profit net réalisé sur les placements   |                   |             | –           | 2,22        | –           | 2,28      | –           | 2,29      |

Voir les notes aux états financiers.



# FONDS NORREP NCM

## Tableaux des flux de trésorerie

Pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

(en dollars canadiens)

|  | 2020               | 2019               |
|--|--------------------|--------------------|
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>  |                    |                    |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables                               | (896 610)          | (2 384 320)        |
| Ajustements pour :   |                    |                    |
| (Profit net réalisé) perte nette réalisée sur la vente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net | 1 480 821          | 986 357            |
| Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements à la juste valeur par le biais du résultat net | (911 857)          | 1 202 720          |
| Achat de placements  | (9 077 560)        | (10 609 419)       |
| Produit de la vente de placements  | 10 982 142         | 22 621 037         |
| Dividendes à recevoir  | 62 999             | 16 854             |
| Intérêts à recevoir  | 259                | (259)              |
| Charges à payer  | (19 600)           | (28 100)           |
| <b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités d'exploitation</b>                                     | <b>1 620 594</b>   | <b>11 804 870</b>  |
| <b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>  |                    |                    |
| Produit de l'émission de parts rachetables   | 2 055 004          | 1 552 664          |
| Montant versé au rachat de parts rachetables   | (6 846 742)        | (9 623 414)        |
| Distributions aux porteurs de parts rachetables, après réinvestissements   | -                  | (272 247)          |
| <b>Entrées (sorties) nettes de trésorerie liées aux activités de financement</b>                                     | <b>(4 791 738)</b> | <b>(8 342 997)</b> |
| Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie                                    | (3 171 144)        | 3 461 873          |
| Incidence des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie                                      | (39)               | (139)              |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie, à l'ouverture de l'exercice   | 6 152 413          | 2 690 679          |
| <b>Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la clôture de l'exercice</b>   | <b>2 981 230</b>   | <b>6 152 413</b>   |
| Dividendes reçus   | 693 426            | 978 686            |
| Intérêts reçus   | 56 778             | 154 051            |

Voir les notes aux états financiers.

# FONDS NORREP NCM

Inventaire du portefeuille

Au 30 septembre 2020

(en dollars canadiens)

| Description   | Nombre d'actions | Coût (\$)         | Juste valeur (\$) | % de l'actif net |
|---|------------------|-------------------|-------------------|------------------|
| <b>ACTIONS CANADIENNES</b>  |                  |                   |                   |                  |
| <b>Consommation discrétionnaire</b>                                       |                  |                   |                   |                  |
| Aritzia Inc.  | 89 000           | 1 443 856         | 1 551 270         |                  |
| BRP Inc.  | 24 700           | 671 194           | 1 737 645         |                  |
| Canada Goose Holdings Inc.  | 37 800           | 1 849 220         | 1 616 706         |                  |
|   |                  | 3 964 270         | 4 905 621         | 12,0 %           |
| <b>Énergie</b>  |                  |                   |                   |                  |
| North American Construction Group Ltd.                                    | 140 400          | 828 766           | 1 217 268         |                  |
| Parex Resources Inc.  | 91 400           | 1 528 414         | 1 282 342         |                  |
| Corporation Parkland  | 44 300           | 1 287 271         | 1 559 803         |                  |
|   |                  | 3 644 451         | 4 059 413         | 10,0 %           |
| <b>Services financiers</b>  |                  |                   |                   |                  |
| Element Fleet Management Corp.  | 142 300          | 1 605 206         | 1 576 684         |                  |
|   |                  | 1 605 206         | 1 576 684         | 3,9 %            |
| <b>Produits industriels</b>   |                  |                   |                   |                  |
| Badger Daylighting Ltd.   | 42 200           | 1 155 012         | 1 606 976         |                  |
| Boyd Group Services Inc.  | 7 500            | 1 518 500         | 1 542 525         |                  |
| GDI Services aux immeubles inc.   | 34 400           | 995 134           | 1 282 088         |                  |
|   |                  | 3 668 646         | 4 431 589         | 10,9 %           |
| <b>Technologies de l'information</b>                                      |                  |                   |                   |                  |
| Descartes Systems Group Inc. (The)  | 24 100           | 216 778           | 1 827 985         |                  |
| Docebo Inc.   | 16 600           | 830 420           | 821 534           |                  |
| Dye & Durham Ltd.   | 13 700           | 102 750           | 304 414           |                  |
|   |                  | 1 149 948         | 2 953 933         | 7,3 %            |
| <b>Matières</b>   |                  |                   |                   |                  |
| FINB BMO petites aurifères  | 17 016           | 924 312           | 1 401 438         |                  |
| Chemtrade Logistics Income Fund   | 114 600          | 1 825 291         | 524 868           |                  |
| Le Groupe Intertape Polymer Inc.  | 141 800          | 2 012 390         | 2 102 894         |                  |
| K92 Mining Inc.   | 85 900           | 491 881           | 596 146           |                  |
| Kirkland Lake Gold Ltd.   | 34 975           | 1 500 900         | 2 273 375         |                  |
| Lundin Mining Corp.   | 188 600          | 957 268           | 1 401 298         |                  |
| Groupe Forage Major International Inc.                                    | 431 800          | 2 555 405         | 3 078 734         |                  |
|   |                  | 10 267 447        | 11 378 753        | 27,9 %           |
| <b>Immobilier</b>   |                  |                   |                   |                  |
| Groupe Altus limitée  | 38 700           | 831 057           | 2 141 271         |                  |
| FirstService Corp.  | 13 500           | 292 522           | 2 372 220         |                  |
| Real Matters Inc.   | 55 300           | 1 157 686         | 1 435 035         |                  |
|   |                  | 2 281 265         | 5 948 526         | 14,6 %           |
| <b>Services publics</b>   |                  |                   |                   |                  |
| Supérieur Plus Corp.  | 140 000          | 1 640 806         | 1 646 400         |                  |
|   |                  | 1 640 806         | 1 646 400         | 4,0 %            |
| <b>TOTAL – ACTIONS CANADIENNES</b>  |                  |                   |                   |                  |
|   |                  | <b>28 222 039</b> | <b>36 900 919</b> | <b>90,6 %</b>    |
| <b>ACTIONS AMÉRICAINES</b>  |                  |                   |                   |                  |
| <b>Soins de santé</b>   |                  |                   |                   |                  |
| Hamilton Thorne Ltd.  | 649 000          | 697 587           | 915 090           |                  |
|   |                  | 697 587           | 915 090           | 2,3 %            |
| <b>TOTAL – ACTIONS AMÉRICAINES</b>  |                  |                   |                   |                  |
|   |                  | <b>697 587</b>    | <b>915 090</b>    | <b>2,3 %</b>     |
| <b>TOTAL – ACTIONS</b>  |                  |                   |                   |                  |
|   |                  | <b>28 919 626</b> | <b>37 816 009</b> | <b>92,9 %</b>    |
| Moins : Coûts d'opérations inclus dans le coût moyen                      |                  |                   |                   |                  |
|   |                  | (38 472)          |                   |                  |
| <b>TOTAL DES PLACEMENTS</b>   |                  |                   |                   |                  |
|   |                  | <b>28 881 154</b> | <b>37 816 009</b> | <b>92,9 %</b>    |
| Autres actifs, moins les passifs  |                  |                   |                   |                  |
|   |                  |                   | 2 898 306         | 7,1 %            |
| <b>TOTAL DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES</b> |                  |                   |                   |                  |
|   |                  |                   | <b>40 714 315</b> | <b>100,0 %</b>   |

# FONDS NORREP NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 1. Entité présentant l'information financière

Le 27 août 2018, le Fonds Norrep a été renommé Fonds Norrep NCM. Le Fonds Norrep NCM (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable constituée sous le régime des lois de l'Alberta aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 3 juin 1997 et mise à jour le 1<sup>er</sup> janvier 2002 et le 16 août 2011. Le principal établissement du Fonds est situé à l'adresse suivante : 333 - 7<sup>th</sup> Avenue S.W., bureau 1850, Calgary (Alberta) T2P 2Z1.

Le Fonds peut émettre un nombre illimité de parts. Chaque part représente un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. Le 29 juin 2017, la série MF a été renommée série A.

En date du 27 août 2018, le Fonds Norrep NCM a changé sa date de clôture d'exercice, laquelle est passée du 31 octobre au 30 septembre.

Gestion d'actifs NCM (le « gestionnaire et gestionnaire de portefeuille ») fournit des services de gestion de placements et administre le Fonds au jour le jour. Avec effet le 15 mai 2020, le fiduciaire a été remplacé par Gestion d'actifs NCM., Compagnie Trust CIBC Mellon (« CIBC Mellon ») est le dépositaire du Fonds et Gestion d'actifs NCM est le promoteur du Fonds. Le 1<sup>er</sup> mars 2005, le Fonds a été fermé aux nouveaux achats et aux réinvestissements, sauf dans le cadre du réinvestissement des distributions et des rabais consentis sur les frais de gestion. Le 22 mai 2015, le Fonds a été rouvert aux porteurs de parts et aux nouveaux investisseurs; il a été refermé le 31 décembre 2015. Le 28 août 2018, la série R a été offerte aux autres Fonds NCM et aux membres du groupe du gestionnaire.

## 2. Base de présentation de l'information

### a) Déclaration de conformité

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les « IFRS ») telles que les publie l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »). Les principales méthodes comptables du Fonds aux termes des IFRS sont présentées à la note 3. Ces méthodes comptables ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées.

Les états financiers du Fonds ont été approuvés le 10 décembre 2020 par le conseil d'administration du gestionnaire, qui en a aussi autorisé la publication

### b) Base d'évaluation

Les états financiers ont été établis au coût historique, sauf pour ce qui est des placements à la juste valeur par le biais du résultat net, qui sont évalués à la juste valeur.

### c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Sauf indication contraire, les montants figurant dans les états financiers sont libellés dans la monnaie fonctionnelle du Fonds, soit le dollar canadien, et sont arrondis au dollar près.

# FONDS NORREP NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 2. Base d'établissement (suite)

### d) Recours à des jugements et à des estimations

Les présents états financiers comprennent des estimations et des hypothèses formulées par la direction qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur les montants présentés à l'égard des actifs, des passifs, des produits, des charges, des profits et des pertes de la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses qui les sous-tendent sont régulièrement passées en revue. Les changements apportés aux estimations sont comptabilisés de manière prospective. Les domaines importants qui exigent que la direction recoure à des estimations sont notamment la juste valeur des placements et les profits et les pertes latents sur les placements.

## 3. Principales méthodes comptables

Le Fonds a suivi de manière uniforme les méthodes comptables exposées ci-dessous pour toutes les périodes présentées dans les états financiers.

### a) Actifs financiers et passifs financiers

#### i) Comptabilisation et évaluation initiale

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la date de la transaction, c'est-à-dire la date à laquelle le Fonds concerné devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils sont créés.

Les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVBRN ») sont initialement comptabilisés à la juste valeur, les coûts d'opérations étant comptabilisés en résultat net. Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

Les actifs financiers et les passifs financiers qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du résultat net sont initialement comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts d'opérations directement attribuables à leur acquisition ou à leur émission.

#### ii) Décomptabilisation

Les actifs financiers sont décomptabilisés uniquement lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou lors du transfert de l'actif financier et de la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers si, et seulement si, les obligations du Fonds sont annulées ou arrivent à expiration.

# FONDS NORREP NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

#### iii) Classement

Le Fonds applique la norme IFRS 9, *Instruments financiers*. En vertu de cette norme, les actifs doivent être comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur, les variations de la juste valeur étant comptabilisées au résultat net ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVBAERG »), selon le modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

L'évaluation et la décision touchant l'approche de modèle économique utilisée constituent un jugement comptable.

En vertu de la norme IFRS 9, les instruments dérivés sont classés à la JVBRN comme les autres actifs financiers et passifs financiers. De ce fait, il n'est pas requis de présenter séparément les montants des différents éléments constitutifs dans l'état du résultat global, du fait qu'ils appartiennent au même classement.

Toutefois, les exigences réglementaires des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les « ACVM ») en vertu du Règlement 81-106 prescrivent les postes individuels qui doivent être présentés, ce qui comprend une présentation séparée pour les instruments dérivés.

Le Fonds classe ses actifs financiers et ses passifs financiers dans les catégories qui suivent.

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net :

- Tous les placements, y compris les dérivés.

Actifs financiers au coût amorti :

- Trésorerie et équivalents de trésorerie et sommes à recevoir.

Passifs financiers au coût amorti :

- Tous les passifs autres que les parts rachetables au gré du porteur.

Au moment de la comptabilisation initiale, les Fonds désignent tous les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, parce qu'ils gèrent les titres sous-jacents en fonction de leur juste valeur, conformément à leur stratégie de placement bien établie. L'information de gestion et les mesures de rendement relatives à ces titres et le Fonds dans son ensemble sont aussi établies en fonction de leur juste valeur. Le gestionnaire reçoit également des frais de gestion fondés sur la juste valeur globale du Fonds.

# FONDS NORREP NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

#### iv) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation sur le marché principal du Fonds ou, à défaut, sur le plus avantageux des marchés auxquels le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif représente le risque de non-exécution qui y est rattaché.

Le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide des cours sur un marché actif pour cet instrument, lorsque de tels cours sont disponibles. Un marché est considéré comme « actif » si des transactions visant l'actif ou le passif concerné ont lieu selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir de façon continue de l'information sur le prix. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif en fonction du cours de clôture.

Les titres pour lesquels il n'y a pas de cours du marché sont évalués initialement au montant payé pour leur acquisition. Après le placement initial, le Fonds emploie des techniques d'estimation pour déterminer la juste valeur de ces titres : données de marchés observables, flux de trésorerie actualisés et modèles internes comparant les placements à un groupe d'instruments semblables.

La juste valeur des placements dans des parts soumises à des restrictions est établie à l'aide d'un modèle économique qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, la valeur marchande et la durée des restrictions.

La juste valeur des placements dans des bons de souscription d'actions est établie à l'aide d'un modèle économique reconnu qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, le taux de dividende, la volatilité, la valeur marchande et le volume de négociation des actions sous-jacentes.

La juste valeur des reçus de souscription est établie à l'aide d'un modèle économique reconnu qui tient compte de divers facteurs comme le taux d'intérêt sans risque, la volatilité, le prix du titre sous-jacent, la date d'échéance et le prix d'achat.

Il n'y a pas de différence entre la valeur liquidative à des fins d'établissement des prix et la valeur liquidative à des fins comptables.

#### v) Évaluation au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel est évalué l'actif financier ou le passif financier lors de sa comptabilisation, diminué des remboursements de capital (le cas échéant), majoré ou diminué de l'amortissement cumulé, calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre le montant initialement comptabilisé et le montant à l'échéance (le cas échéant), et diminué de toute réduction pour dépréciation (le cas échéant).

# FONDS NORREP NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### a) Actifs financiers et passifs financiers (suite)

#### vi) Instruments particuliers

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les dépôts auprès de banques et les actifs financiers très liquides dont l'échéance est à trois mois ou moins de la date d'acquisition et qui sont assujettis à un risque négligeable de variation de leur juste valeur. Le Fonds s'en sert pour la gestion de ses engagements à court terme autres que les garanties en trésorerie données à l'égard des dérivés et des opérations d'emprunt de titres.

Parts rachetables au gré du porteur

Le Fonds classe les instruments financiers émis à titre de passifs financiers ou d'instruments de capitaux propres, selon la substance des dispositions contractuelles de ces instruments. Le Fonds est doté de plusieurs catégories de parts rachetables au gré du porteur dont les caractéristiques ne sont pas identiques et qui, par conséquent, ne sont pas admissibles en tant qu'instruments de capitaux propres aux termes d'IAS 32, *Instruments financiers : Présentation*. Les parts rachetables au gré du porteur, qui sont classées en tant que passifs financiers et évaluées à leur prix de rachat, confèrent à leur porteur le droit d'en exiger le rachat en trésorerie, sous réserve d'une liquidité suffisante, à un prix unitaire établi conformément aux politiques d'évaluation du Fonds à chaque date de rachat. Les parts représentent le droit résiduel dans le Fonds.

### b) Intérêts aux fins de distribution

Les intérêts aux fins de distribution figurant dans les états du résultat global représentent les intérêts reçus par le Fonds et comptabilisés en résultat net selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le Fonds n'amortit pas les primes payées ou les escomptes reçus à l'achat de titres à revenu fixe.

### c) Revenus de dividendes

Les revenus de dividendes sont comptabilisés en résultat net à la date à laquelle le droit de percevoir le paiement est établi. Il s'agit généralement de la date ex-dividende.

### d) Distributions aux porteurs de parts rachetables

Toute distribution versée est proportionnelle au nombre de parts détenues par chacun des porteurs.

Les distributions par part correspondent au montant total des distributions divisé par le nombre de parts à la date de clôture des registres.

# FONDS NORREP NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

- e) Profit net (perte nette) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net
- Le profit net latent ou réalisé (la perte nette latente ou réalisée) sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net est calculé selon la méthode du coût moyen.
- f) Impôt sur le résultat
- Au 30 septembre 2020, le Fonds était une « fiducie de fonds commun de placement » au sens où l'entend la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Canada et, par conséquent, la partie de son résultat imposable qui est versée ou attribuée aux porteurs de parts n'est pas imposée. Le Fonds verse une part suffisamment grande de son résultat net et du montant net de ses gains en capital réalisés pour ne pas devoir payer d'impôt. C'est pourquoi aucune charge d'impôt n'a été comptabilisée dans les états financiers.
- g) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
- L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est établi en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une série considérée par le nombre total de parts de cette série en circulation à la clôture de la période.
- La variation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période.
- h) Conversion des monnaies étrangères
- Les montants libellés en monnaies étrangères sont exprimés en dollars canadiens comme suit :
- i) la juste valeur des placements, des sommes à payer ou à recevoir et des autres actifs et passifs – au taux de change à la clôture de la période;
- ii) les acquisitions et les ventes de placements ainsi que les revenus de dividendes et d'intérêts – au taux de change en vigueur à la date de l'opération.
- Les écarts de change sont comptabilisés à titre de composante du profit net ou de la perte nette sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.
- i) Instruments financiers dérivés
- Le Fonds peut recourir à des instruments financiers dérivés pour réduire son exposition aux fluctuations du change. Les instruments financiers dérivés sont évalués à la valeur de marché, les variations de la juste valeur étant comptabilisées dans les états du résultat global.



# FONDS NORREP NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 3. Principales méthodes comptables (suite)

### j) Opérations de prêt de titres

Le Fond peut se livrer à des opérations de prêt de titres, tel que prévu dans le prospectus simplifié des Fonds. Ces opérations comportent l'échange temporaire de titres sous forme de garantie et l'engagement de remettre ces mêmes titres à une date ultérieure. Les opérations de prêt de titres sont administrées par The Bank of New York Mellon (collectivement, l'« agent de prêt de titres »). La valeur de la trésorerie ou des titres détenus en garantie doit correspondre à au moins 102 % de la juste valeur des titres prêtés, vendus ou achetés. Des revenus sont tirés de ces opérations sous forme de frais payés par la contrepartie et, dans certaines circonstances, d'intérêts versés sur la trésorerie ou les titres détenus en garantie. Les revenus tirés de ces opérations sont portés au poste Revenus de prêt de titres de l'état du résultat global et sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

## 4. Évaluation de la juste valeur

### a) Placements

La juste valeur des actifs et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs est fondée sur les cours de marché. Le Fonds détermine la juste valeur de tous les autres instruments financiers à l'aide d'autres techniques d'évaluation.

La juste valeur des instruments financiers dont la négociation est peu active et dont le prix est peu transparent est moins objective et relève du jugement, à divers degrés selon leur liquidité, l'incertitude des conditions de marché, les hypothèses formulées quant à leur prix et d'autres risques influant sur un instrument donné.

Une hiérarchie à trois niveaux, fondée sur les données d'entrée employées pour l'évaluation des placements du Fonds, encadre la présentation de la juste valeur. Cette hiérarchie des données d'entrée est exposée ci-dessous.

- Niveau 1 : données qui sont des cours (non ajustés) cotés sur un marché actif pour des instruments identiques.
- Niveau 2 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données directement ou indirectement observables.
- Niveau 3 : techniques d'évaluation dont le plus bas niveau de données qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur correspond aux données non observables.

Le changement de méthode d'évaluation peut entraîner le transfert d'un placement d'un niveau à un autre de la hiérarchie des justes valeurs. Le Fonds constate les transferts entre les niveaux à la clôture de la période de présentation de l'information au cours de laquelle le changement de méthode a eu lieu.

# FONDS NORREP NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

## 4. Évaluation de la juste valeur (suite)

### b) Hiérarchie des justes valeurs – Instruments financiers évalués à la juste valeur

Les tableaux ci-après analysent les placements évalués à la juste valeur aux dates de présentation de l'information selon le niveau de la hiérarchie des justes valeurs auquel correspond leur évaluation. Les chiffres sont fondés sur les montants comptabilisés dans les états de la situation financière.

| <i>(en dollars canadiens)</i> | Niveau 1   | Niveau 2 | Niveau 3 | Total      |
|-------------------------------|------------|----------|----------|------------|
| 30 septembre 2020             |            |          |          |            |
| Titres de sociétés ouvertes   |            |          |          |            |
| Actions – positions acheteur  | 37 816 009 | —        | —        | 37 816 009 |
| Total des placements          | 37 816 009 | —        | —        | 37 816 009 |

| <i>(en dollars canadiens)</i> | Niveau 1   | Niveau 2 | Niveau 3 | Total      |
|-------------------------------|------------|----------|----------|------------|
| 30 septembre 2019             |            |          |          |            |
| Titres de sociétés ouvertes   |            |          |          |            |
| Actions – positions acheteur  | 39 972 403 | —        | —        | 39 972 403 |
| Total des placements          | 39 972 403 | —        | —        | 39 972 403 |

Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux pour les exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019.

### c) Instruments financiers non évalués à la juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dividendes à recevoir, des intérêts à recevoir, des charges à payer ainsi que des autres sommes à recevoir et à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de la nature à court terme de ces instruments.

## 5. Instruments financiers et risques connexes

En raison de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques associés aux instruments financiers : risque de crédit, risque de liquidité et risque de marché (ce dernier comprenant le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix). Le programme de gestion globale des risques du Fonds vise à maximiser les rendements compte tenu du niveau de risque auquel le Fonds est exposé ainsi qu'à réduire le plus possible les répercussions défavorables éventuelles des risques sur la performance financière du Fonds. Les perturbations du marché découlant d'actes de terrorisme, de guerres, de catastrophes naturelles et d'épidémies peuvent entraîner une plus grande volatilité des marchés et bouleverser les économies, les entreprises, les secteurs, les industries, les marchés, les devises, les taux d'intérêt et d'inflation, les notations de crédit et le comportement des investisseurs. Ces perturbations peuvent accroître les risques liés aux instruments financiers associés au Fonds et à ses investissements. Tous les placements entraînent un risque de perte de capital.

# FONDS NORREP NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier n'honore pas une obligation ou un engagement pris envers le Fonds. La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie représente l'exposition maximale au risque de crédit aux 30 septembre 2020 et 2019.

Le risque de crédit découlant des transactions d'émission de parts et de vente d'actifs du portefeuille se rapporte aux transactions en attente de règlement; on l'appelle aussi « risque de non-règlement ».

Le risque de non-règlement est le risque de perte occasionnée par le non-respect par une entité de ses obligations contractuelles de livrer des sommes en trésorerie, des titres ou d'autres actifs. Le risque de crédit lié aux transactions non réglées est considéré comme peu élevé en raison de la brièveté de la période de règlement en cause et de la qualité de crédit supérieure des courtiers retenus.

Pour la plupart des transactions, le Fonds atténue ce risque en procédant au règlement par l'intermédiaire d'un courtier, de façon que chaque échange ne soit réglé que lorsque les deux parties se sont acquittées de leurs obligations contractuelles de règlement. En outre, le droit juridique n'est transféré à la contrepartie que lorsque toutes les sommes relatives aux parts achetées ou aux actifs du portefeuille vendus ont été encaissées. Si la contrepartie ne respecte pas ses obligations, la transaction n'est pas effectuée.

Les actifs du Fonds sont détenus dans leur quasi-totalité par CIBC Mellon, le dépositaire. L'éventuelle faillite ou insolvabilité du dépositaire pourrait faire en sorte que les droits du Fonds relativement aux titres détenus par le dépositaire soient reportés à plus tard ou restreints. Le Fonds surveille ce risque en observant la qualité et la note de crédit du dépositaire ainsi que sa situation financière. Si la qualité du crédit ou la situation financière devaient se détériorer de manière importante, le gestionnaire de portefeuille confierait la garde de ses placements à une autre institution financière.

### Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que le Fonds éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers qui sont à régler par la remise de trésorerie ou d'un autre actif financier.

Le Fonds est exposé aux rachats quotidiens de parts rachetables effectués en trésorerie. Les placements dans des sociétés à moyenne, petite ou microcapitalisation entraînent parfois des risques plus élevés que les placements dans de grandes sociétés bien établies, car les sociétés du premier groupe ont souvent des ressources plus limitées et leurs titres sont plus sensibles aux fluctuations des marchés, d'autant que ceux-ci sont plus restreints. De même, la liquidité de leurs titres est parfois limitée. Par conséquent, pour financer les rachats de parts, il est possible que le Fonds doive liquider ses participations dans des sociétés de grande taille ou de taille moyenne, dont les titres sont plus liquides.

# FONDS NORREP NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de liquidité (suite)

Dans la mesure où la liquidité est limitée, la capacité du Fonds à réaliser des profits ou à atténuer ses pertes peut être limitée aussi, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur liquidative du Fonds. De plus, les placements du Fonds peuvent comprendre des instruments de participation non cotés en bourse, qui ne se négocient pas sur un marché organisé et peuvent être illiquides. Il se peut donc que le Fonds ne soit pas en mesure de liquider rapidement certains de ses placements dans ces instruments ou d'en obtenir un montant se rapprochant de leur juste valeur pour répondre à ses besoins de liquidités. Le Fonds estime qu'il détient des instruments de trésorerie et d'équivalents de trésorerie suffisants pour assurer sa liquidité.

Le risque de liquidité du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille. La politique de rachat du Fonds autorise les rachats en tout temps au cours d'un mois donné.

Le Fonds est assujéti à des exigences réglementaires aux termes desquelles il ne peut pas acquérir un actif illiquide si, immédiatement après cette acquisition, plus de 10 % de l'actif net du Fonds, exprimé à la valeur marchande au moment de l'acquisition, se trouve constitué d'actifs illiquides.

### Risque de marché

Le risque de marché englobe les pertes et les profits potentiels et se compose du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de prix.

La stratégie du Fonds quant à la gestion du risque lié aux placements est gouvernée par l'objectif de placement du Fonds. Le Fonds vise à réaliser une appréciation à long terme du capital en investissant dans des titres de participation de sociétés à petite et à moyenne capitalisation. Le portefeuille peut comprendre toutes sortes de titres de participation et de créance émis par des sociétés canadiennes et américaines inscrites ou non aux fins de négociation auprès des bourses de valeurs mobilières ou d'autres installations de négociation organisées et réglementées du Canada et des États-Unis.

Les actifs du Fonds peuvent aussi être investis dans des titres de créance ou détenus en trésorerie, dans la mesure où la conjoncture de l'économie ou du marché ou d'autres conditions s'y prêtent.

Le Fonds peut effectuer, dans une mesure limitée, des opérations de vente à découvert, de prêt de titres et de prise ou de mise en pension de titres. Il peut aussi investir dans des dérivés (contrats à terme, options d'achat, options de vente) et dans des FNB Horizons BetaPro afin d'atteindre ses objectifs de placement et de bonifier ses rendements.

Aucune modification significative ne peut être apportée aux objectifs, aux politiques ou aux restrictions du Fonds en matière de placement sans l'approbation de la majorité des voix exprimées lors d'une assemblée dûment convoquée à cette fin.

Le risque de marché du Fonds est géré quotidiennement par le gestionnaire de portefeuille conformément aux politiques et procédures définies.

L'inventaire du portefeuille au 30 septembre 2020 présente le détail du portefeuille du Fonds.

# FONDS NORREP NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

---

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de marché (suite)

#### a) Risque de change

Les placements dans des titres libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien varient en fonction des fluctuations de la valeur du dollar canadien par rapport à cette autre monnaie. C'est dire que la valeur des titres détenus par le Fonds peut varier en fonction de leur sensibilité aux cours du change. Aux 30 septembre 2020 et 2019, le Fonds ne détenait pas de placements libellés en monnaie étrangère.

#### b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt découle des instruments financiers portant intérêt. Une variation des taux d'intérêt généraux représente un important facteur du prix d'un fonds qui investit dans des titres à revenu fixe. Les titres à revenu fixe tels que les obligations versent des intérêts fondés sur les taux d'intérêt établis au moment de l'émission de l'obligation. Lors d'une baisse des taux d'intérêt, la valeur des obligations augmente parce que les taux d'intérêt d'obligations existantes seront plus élevés que le taux d'obligations plus récentes. À l'opposé, lorsque les taux d'intérêt augmentent, le prix des obligations existantes diminue puisqu'elles rapportent moins que les obligations plus récentes. La majeure partie des actifs du Fonds ne portent pas intérêt. Aucun des passifs financiers du Fonds ne porte intérêt. Par conséquent, le Fonds est peu exposé au risque de fluctuation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché.

#### c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la valeur des instruments financiers fluctue par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à un placement particulier ou à son émetteur ou par d'autres facteurs ayant une incidence sur tous les instruments négociés sur le marché. Tous les titres présentent un risque de perte de capital. Toutefois, le Fonds est en outre exposé à certains risques inhérents aux positions vendeur qu'il détient, le cas échéant. Le coût final revenant au Fonds pour l'acquisition des titres sous-jacents peut surpasser le passif figurant dans les états financiers. C'est en diversifiant les portefeuilles de titres que le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère le risque de prix. Le prix d'un titre varie en fonction des développements entourant la société qui en est l'émetteur ainsi que de l'évolution de la conjoncture économique et financière des pays où l'émetteur est situé, exerce ses activités ou est inscrit en bourse. En outre, certains titres ne sont pas cotés sur une bourse visée par règlement; il est donc possible qu'aucun marché liquide n'existe pour leur revente.

Le gestionnaire de portefeuille surveille ces conditions quotidiennement et prendra les décisions concernant les portefeuilles en fonction de sa connaissance de la conjoncture du marché de façon à diversifier les portefeuilles de placements en conséquence. Le risque de prix découlant des instruments financiers est égal à la juste valeur de ceux-ci.

Les actifs de placement détenus par le Fonds au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019 étaient tous des titres cotés en bourse.

# FONDS NORREP NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

## 5. Instruments financiers et risques connexes (suite)

### Risque de marché (suite)

#### c) Autre risque de prix (suite)

Analyse de sensibilité

La direction estime qu'une augmentation ou une diminution de 1 % de l'indice BMO Small Cap Equity Only Weighted Total Return [indice pondéré BMO à petite capitalisation actions seulement (rendement total)] au 30 septembre 2020 aurait eu pour effet d'augmenter ou de diminuer d'environ 378 160 \$ l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (399 724 \$ au 30 septembre 2019). En pratique, les résultats réels de négociation pourraient différer de cette estimation, et l'écart pourrait être significatif.

Les actifs financiers du Fonds exposés à l'autre risque de prix étaient concentrés dans les secteurs suivants au 30 septembre 2020 et au 30 septembre 2019 (en pourcentage du montant total des placements) :

| Actions                       | 2020    | 2019    |
|-------------------------------|---------|---------|
| Énergie                       | 10,7 %  | 21,4 %  |
| Matières                      | 30,1 %  | 29,6 %  |
| Produits industriels          | 11,7 %  | 22,6 %  |
| Consommation discrétionnaire  | 13,0 %  | 7,0 %   |
| Soins de santé                | 2,4 %   | 1,7 %   |
| Technologies de l'information | 7,8 %   | 4,8 %   |
| Services financiers           | 4,2 %   | –       |
| Services publics              | 4,4 %   | 4,0 %   |
| Immobilier                    | 15,7 %  | 8,9 %   |
| Total                         | 100,0 % | 100,0 % |

## 6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables

Le capital autorisé du Fonds comprend un nombre illimité de parts de chaque catégorie, chacune représentant un droit de propriété égal sur l'actif net du Fonds. À l'heure actuelle, les parts du Fonds en circulation appartiennent à trois séries : la série A, la série F et la série R. Le 1<sup>er</sup> octobre 2018, le Fonds a émis des parts de la série R. Les achats de parts de la série R ne font pas l'objet de frais ou de commission. La série R est uniquement offerte aux Fonds NCM et à d'autres fonds ou comptes gérés ou conseillés par le gestionnaire ou un membre de son groupe.

Les droits rattachés aux parts rachetables au gré du porteur sont établis comme suit :

- les parts peuvent être rachetées quotidiennement à la valeur liquidative par part de leur série respective;
- les parts rachetables confèrent le droit de recevoir un avis de convocation aux assemblées convoquées conformément à la déclaration de fiducie, d'y assister et d'y exprimer son vote;

# FONDS NORREP NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

## 6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

- les porteurs de parts rachetables ont le droit de recevoir tous les dividendes déclarés par le Fonds. Les séries sont de rang égal en ce qui concerne les distributions fondées sur la valeur liquidative de chaque série. Les distributions versées en espèces seront payées dans la monnaie dans laquelle l'investisseur a acheté les parts.

L'évolution du nombre de parts rachetables et de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables s'analyse comme suit pour exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019 :

| <b>Série A</b>                                   | 2020      | 2019      |
|--|-----------|-----------|
| Solde à l'ouverture                              | 1 287 507 | 1 469 941 |
| Titres émis au réinvestissement de distributions | –         | 99 309    |
| Titres émis contre trésorerie                    | 2 521     | 3 572     |
| Titres rachetés contre trésorerie                | (152 913) | (285 315) |
| Solde au 30 septembre                            | 1 137 115 | 1 287 507 |

| <b>Série F</b>                                   | 2020     | 2019     |
|--|----------|----------|
| Solde à l'ouverture                              | 79 297   | 76 880   |
| Titres émis au réinvestissement de distributions | –        | 5 311    |
| Titres émis contre trésorerie                    | 16 704   | 7 296    |
| Titres rachetés contre trésorerie                | (38 564) | (10 190) |
| Solde au 30 septembre                            | 57 437   | 79 297   |

| <b>Série R</b>                                   | 2020     | 2019    |
|--|----------|---------|
| Solde à l'ouverture                              | 34 165   | –       |
| Titres émis au réinvestissement de distributions | –        | 1 557   |
| Titres émis contre trésorerie                    | 47 195   | 34 768  |
| Titres rachetés contre trésorerie                | (30 117) | (2 160) |
| Solde au 30 septembre                            | 51 243   | 34 165  |

Le calcul de l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part est présenté ci-après. Du fait que les chiffres sont arrondis, les données indiquées peuvent représenter un calcul imprécis et ne pas refléter les données absolues.

| 30 septembre 2020   | Série A   | Série F   | Série R |
|---|-----------|-----------|---------|
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars) | (909)     | (118)     | 131     |
| Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)                              | 1 200     | 70        | 53      |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part                | (0,76) \$ | (1,69) \$ | 2,49 \$ |

# FONDS NORREP NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

## 6. Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (suite)

| 30 septembre 2019   | Série A   | Série F   | Série R |
|---|-----------|-----------|---------|
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (en milliers de dollars) | (2 347)   | (94)      | 56      |
| Nombre moyen de parts en circulation au cours de l'exercice (en milliers de parts)                              | 1 427     | 82        | 25      |
| Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part                | (1,64) \$ | (1,15) \$ | 2,27 \$ |

## 7. Frais de gestion, charges et principaux contrats

### a) Frais du gestionnaire et autres frais de gestion

La série A a payé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 2 % de la valeur liquidative de la série. La série F a payé au gestionnaire des frais de gestion annuels correspondant à 1,25 % de la valeur liquidative de la série. Aucuns frais de gestion ne sont imputés aux parts de la série R. Des frais de gestion se rapportant à la prestation de services sont facturés aux Fonds NCM et à d'autres fonds et comptes gérés ou conseillés par le gestionnaire ou un membre de son groupe ayant investi dans des parts de la série R. Les frais de gestion sont calculés et payés mensuellement. Les charges à payer au 30 septembre 2020 comprennent une somme de 64 030 \$ (74 095 \$ au 30 septembre 2019) relativement à ces frais.

### b) Charges

Tous les frais et toutes les charges relatifs à l'administration et à l'exploitation du Fonds, à savoir les frais de tenue de registres et de communications, les frais de garde de titres, les frais juridiques et de dépôt, les frais d'audit, les taxes applicables et les frais bancaires, sont payés par le Fonds. Le gestionnaire de portefeuille a facturé au Fonds des services administratifs. Les charges à payer au 30 septembre 2020 comprennent une somme de 6 902 \$ (6 248 \$ au 30 septembre 2019) relativement à ces frais.

## 8. Commissions de courtage sur les opérations sur titres

Le Fonds a payé des commissions de courtage totalisant 32 381 \$ (66 358 \$ au 30 septembre 2019) à l'égard des opérations de portefeuille de l'exercice.



# FONDS NORREP NCM

Notes aux états financiers

Exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019

## 9. Opérations de prêt de titres

En août 2019, le Fonds a conclu des opérations de prêt de titres. Les garanties reçues à l'égard du prêt de titres peuvent se composer de titres de créance du gouvernement du Canada et d'autres pays, de gouvernements provinciaux ou territoriaux canadiens, de gouvernements d'États des États-Unis d'Amérique, de preuves de créances d'institutions financières dont les créances à court terme comportent la note A-1 ou R-1 ou l'équivalent attribuée par une agence de notation de crédit nord-américaine reconnue et largement suivie, de créances de sociétés ou de papier commercial de sociétés, de titres convertibles ou de trésorerie ne pouvant faire l'objet de placement. Le tableau ci-dessous présente un rapprochement du montant brut généré par les opérations de prêt de titres et des revenus tirés de prêt de titres du Fonds au cours des exercices clos les 30 septembre 2020 et 2019.

|  | 2020       |          | 2019    |          |
|--|------------|----------|---------|----------|
| Montant brut des revenus tirés du prêt de titres | 14 058 \$  | 100,0 %  | 102 \$  | 100,0 %  |
| Retenues d'impôt                                 | (246) \$   | (1,7) %  | –       | – %      |
| Honoraires de l'agent                            | (5 523) \$ | (39,3) % | (41) \$ | (40,2) % |
| Revenus tirés du prêt de titres                  | 8 289 \$   | 59,0 %   | 61 \$   | 59,8 %   |

| <b>Prêt de titres</b>       | 2020         | 2019         |
|-----------------------------|--------------|--------------|
| Valeur des titres prêtés    | 2 904 955 \$ | 5 386 727 \$ |
| Valeur des garanties reçues | 3 050 410 \$ | 5 656 063 \$ |

## 10. Événements postérieurs à la date de clôture

Vers le 9 novembre 2020, les frais de gestion de la série F ont été ramenés de 1,25 % à 1 %. De plus, l'objectif de placement sera mis à jour : non seulement il procurera une appréciation du capital à long terme, mais aussi un revenu régulier. L'objectif de placement sera élargi : en plus d'investir dans des actions de sociétés à petite et à moyenne capitalisation, le Fonds inclura désormais les sociétés de toute capitalisation boursière.

**CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC**

CETTE PAGE A ÉTÉ INTENTIONNELLEMENT LAISSÉE EN BLANC



333 – 7 Avenue S.W., bureau 1850  
Calgary (Alberta) T2P 2Z1

[ncminvestments.com](http://ncminvestments.com)

1 877-431-1407